

L'ANONYME

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA
COMMISSION SPÉCIALE SUR
L'EXPLOITATION SEXUELLE DES
MINEUR.ES

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'organisme	2
Le programme d'intervention de proximité	2
Le programme d'éducation à la sexualité.....	2
Approches préconisées.....	3
Nos projets en prévention de l'exploitation sexuelle et du proxénétisme	4
Projets en prévention primaire.....	4
Projet en prévention secondaire	5
Outiller les jeunes face à l'exploitation sexuelle et au proxénétisme	6
Contexte actuel de l'éducation à la sexualité	6
Thèmes à privilégier pour lutter contre l'exploitation sexuelle et le proxénétisme	7
Solliciter des professionnel·les qualifié·es	9
Optimiser les actions de lutte à l'exploitation sexuelle et au proxénétisme chez les jeunes	10
Une meilleure collaboration	11
Un système administratif simplifié	11
Recommandations	13
Bibliographie	14

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Depuis 1989, L'Anonyme fait la promotion des comportements sécuritaires et des relations égalitaires ainsi que la prévention de la transmission des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS). Notre démarche est basée sur une approche humaniste, empreinte d'écoute active et mise sur le respect du rythme des personnes rencontrées. Notre organisation est reconnue tant pour son professionnalisme que pour l'accueil particulièrement chaleureux et respectueux que les intervenant-es et les professionnel-le-s formé-es en sexologie réservent aux personnes que nous rencontrons dans le cadre de nos activités. L'Anonyme compte quatre programmes dont les efforts concertés visent à améliorer la santé et la sécurité de notre communauté : le programme d'intervention de proximité, le programme d'éducation à la sexualité, le programme Tandem Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et le programme logements. Toutefois, nos efforts en matière de prévention de l'exploitation sexuelle sont concentrés au sein des deux programmes suivants :

LE PROGRAMME D'INTERVENTION DE PROXIMITÉ

Grâce à ses unités mobiles, L'Anonyme va directement sur le terrain afin d'offrir soutien psychosocial, matériel de protection et accès à un espace sécuritaire aux populations jeunesse et aux personnes marginalisées. Quatre soirs par semaine, nos intervenant-es à bord de l'autobus sillonnent les rues de Montréal pour faire de l'éducation à la sexualité aux jeunes de 14 ans et plus et distribuer du matériel de protection dans une optique de prévention des ITSS.

LE PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Depuis 2006, le programme d'éducation à la sexualité de L'Anonyme réunit une équipe de professionnel-le-s formé-es en sexologie qui conçoit et anime des activités de prévention et d'éducation afin de promouvoir la santé sexuelle, l'adoption de comportements sécuritaires et le développement d'un esprit critique favorisant des relations égalitaires et consensuelles. Rejoignant les adolescent-es, les adultes, les personnes nouvellement arrivées au Québec et, plus récemment, les personnes présentant une déficience intellectuelle, les enfants et les personnes âgées, l'équipe se mobilise pour offrir des contenus d'éducation à la sexualité dans les milieux communautaires, scolaires et institutionnels de l'Île de Montréal.

En raison du caractère novateur des ateliers proposés et du professionnalisme de son équipe - constituée de huit chargé-es de projet en sexologie, deux intervenant-es, d'une stagiaire en sexologie de l'UQAM et d'une coordonnatrice clinique - le programme connaît une croissance soutenue depuis sa création. En 2018-2019, l'équipe s'est déplacée dans 71 milieux pour y animer 337 ateliers issus de ses cinq projets, en plus d'offrir un soutien aux écoles secondaires de Montréal dans le retour de l'éducation à la sexualité en classe. Les chargé-es de projet ont rencontré 3556 personnes distinctes durant l'année. À l'heure actuelle, le programme compte un total de dix projets qui sont en constante évolution. Les thèmes abordés comportent, entre autres, les relations égalitaires, la lutte aux stéréotypes sexuels et au sexisme, la prévention des violences sexuelles et de l'exploitation sexuelle, ainsi que la santé sexuelle.

Pour L'Anonyme, la sexualité est une composante transversale dans la vie des humains et elle mérite d'être abordée d'un point de vue éducatif. L'équipe travaille d'arrache-pied pour faire reconnaître cette nécessité d'éduquer et de faire de la prévention auprès de toutes les populations au sujet de la sexualité. Elle se mobilise quotidiennement à la conception d'activités intéressantes et interactives afin de rejoindre le plus grand nombre d'individus possible.

APPROCHES PRÉCONISÉES

L'équipe de L'Anonyme reconnaît la sexualité comme un droit universel et prône la pleine reconnaissance du droit des jeunes montréalais-es à avoir une sexualité épanouie s'ils/elles le désirent. C'est donc avec une approche positive et inclusive de la sexualité que nous menons nos ateliers et nos interventions au quotidien. Cette approche permet d'éviter les préjugés et de considérer la sexualité comme une partie intégrante du développement personnel et social de l'être humain. Elle permet de contrecarrer la logique répressive et moralisatrice trop souvent utilisée pour informer les jeunes, de miser sur les bienfaits d'une pratique sécuritaire et consensuelle de la sexualité et de stimuler la discussion pour que les jeunes aient accès à une information de qualité répondant à leurs besoins (Descheneaux, Pagé, Piazzesi, Pirotte, & Fédération du Québec pour le planning des naissances, 2018). Nous pensons que la prévention de l'exploitation sexuelle des mineur-es doit avant tout s'inscrire dans une démarche d'éducation à la sexualité et de promotion des relations égalitaires. Plus les jeunes auront accès à de l'information juste, plus ils/elles seront en mesure de faire des choix éclairés et de questionner les risques encourus.

Cette approche concorde avec la philosophie de réduction des méfaits à laquelle nous adhérons. Cette stratégie a pour objectif de réduire les dommages et les conséquences reliés à l'adoption de certains comportements par des individus (Leslie, 2008). Dans une optique d'éducation à la sexualité, cette philosophie nous amène à offrir des options plus sécuritaires aux jeunes face à des situations qui pourraient présenter un risque, par exemple en distribuant du matériel de protection (condoms, digues dentaires) et en faisant la promotion de la santé sexuelle. Dans un contexte de prévention de l'exploitation sexuelle, nous privilégions l'établissement d'un filet de sécurité et nous encourageons des pratiques plus sécuritaires plutôt que de proscrire les comportements jugés à risque pour leur santé. La prévention doit donc s'imbriquer dans un continuum éducatif qui permet aux jeunes québécois-es d'entrevoir les relations amoureuses et sexuelles de façon égalitaire et consensuelle qui leur permet de se construire une sexualité positive.

L'Anonyme opte également pour une approche de proximité, c'est-à-dire que notre équipe se déplace pour aller à la rencontre des personnes auprès de qui elle intervient. Que ce soit à bord de ses unités mobiles ou lors des activités du programme d'éducation à la sexualité, nous nous rendons directement dans les milieux de vie et de socialisation des jeunes pour leur apporter soutien et information, ce qui a démontré des résultats intéressants en ce qui a trait à la rétention des informations et à l'accès aux services (soins de santé et services sociaux).

NOS PROJETS EN PRÉVENTION DE L'EXPLOITATION SEXUELLE ET DU PROXÉNÉTISME

Les interventions de notre organisme pour lutter contre ce phénomène sont axées sur la prévention primaire, qui vise à diminuer l'incidence qu'un·e enfant soit exploité·e sexuellement, et la prévention dite secondaire, qui vise à aider les personnes en situation d'exploitation sexuelle à apporter des changements à leur vie. Notre travail en prévention primaire nous permet parfois d'identifier des jeunes que nous pouvons référer à nos intervenant·es du projet Sphères (en prévention secondaire). L'intégration de ces deux volets au sein d'un même organisme et notre travail collaboratif avec nos partenaires institutionnels et communautaires nous permettent de mieux encadrer les jeunes et de former un véritable filet social autour des adolescent·es qui désirent obtenir de l'aide.

PROJETS EN PRÉVENTION PRIMAIRE

L'Anonyme compte plusieurs projets de prévention auprès des populations jeunesse. Ces projets, adaptés en fonction de l'âge des personnes à qui ils s'adressent, font la promotion des relations égalitaires et la prévention des violences et de l'exploitation sexuelle.

L'ÉGALITÉ À RACONTER

Le projet L'égalité à raconter contribue à initier une réflexion sur les stéréotypes sexuels et à promouvoir des relations égalitaires auprès des enfants âgé·es de 4 à 6 ans. Les études démontrent qu'il est primordial d'adresser cette problématique à un très jeune âge, avant que les stéréotypes ne s'ancrent et teintent les attitudes, les perceptions et les comportements (Mmari et al., 2017). Il s'agit d'une période charnière pour favoriser des apprentissages et des réflexions visant des comportements égalitaires, respectueux et consensuels. La déconstruction des stéréotypes sexuels et sexistes sur lesquels reposent les rapports de domination du masculin sur le féminin constitue un incontournable dans l'atteinte de l'égalité de fait entre les genres et se veut une amorce à la lutte contre la violence et l'exploitation sexuelle.

SATELLITE

Satellite est un projet pour les jeunes de 12 à 25 ans visant à prévenir l'exploitation sexuelle. Offert dans les milieux communautaires et scolaires, ce projet est financé par le Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes (PPI) du Ministère de la Sécurité publique du Québec pour une troisième année. À travers différents ateliers, les jeunes rencontré·es sont amené·es à discuter de relations égalitaires, de consentement sexuel, de masculinité et de stéréotypes sexuels pour mieux comprendre le phénomène de l'exploitation sexuelle. D'ailleurs, le dernier atelier de la série est dédié à cette problématique; la rencontre prévoit des activités qui permettent aux jeunes de reconnaître les techniques et le cycle de recrutement, de discuter des mythes entourant l'exploitation sexuelle (et les personnes qui sont impliquées) et d'être plus outillé·es pour parler de ces situations à des adultes de confiance.

Depuis peu, L'Anonyme s'intéresse aussi au partage de l'espace public entre les genres dans la sphère réelle et virtuelle. Une recherche-action sera lancée éminemment afin de documenter les expériences de

sexisme chez les jeunes de 12 à 25 ans. Cette initiative permettra d’agir en amont face aux violences et aux rapports de force qui s’établissent de plus en plus fréquemment en ligne.

À CORPS

À travers une série de quatre ateliers éducatifs de groupe, À Corps propose aux personnes présentant une déficience intellectuelle âgées de 12 à 25 ans de réfléchir aux concepts de relations égalitaires et consensuelles tout en apprenant à reconnaître les situations d’abus, de violence ou d’exploitation sexuelle. Malheureusement, il est estimé qu’entre 40 et 70% des femmes vivant avec cette condition sont victimes d’une agression sexuelle avant l’âge de 18 ans (Centre national d’information sur la violence dans la famille, 2009). L’augmentation des connaissances et le renforcement de leurs capacités à reconnaître les situations d’abus contribuent ainsi à réduire leur vulnérabilité face aux violences sexuelles dont elles peuvent être victimes. Dans le cadre de la dernière rencontre, une emphase est mise sur le processus et les répercussions de l’exploitation sexuelle, sur les stratégies de protection (en réel et en ligne) ainsi que sur la dénonciation d’abus, en valorisant l’affirmation de soi.

ACTES

Activité clinique sur la traite et l’exploitation sexuelle (ACTES) est un projet coordonné par l’Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) et financé par la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants (FQJC) qui a pour but de développer une intervention destinée à combattre le proxénétisme chez les jeunes contrevenant·es. Pour ce faire, des ancien·nes contrevenant·es ayant déjà été impliqué·es dans des activités de proxénétisme, des intervenant·es et des chercheur·euses participent à la création d’ateliers pour sensibiliser cette population à risque.

L’AUTOBUS EN SOIRÉE

Quatre soirs par semaine, notre équipe d’intervenant·es à bord de notre autobus offre soutien psychosocial, matériel de protection et références aux ressources locales à des populations jeunesse. Notre autobus se déplace dans des quartiers périphériques de Montréal, traditionnellement moins bien desservis, selon un horaire préétabli et déterminé en fonction des besoins identifiés par L’Anonyme et ses partenaires. Les principaux sujets abordés sont liés à la sexualité, à la contraception, au décrochage scolaire et aux relations amoureuses égalitaires.

PROJET EN PRÉVENTION SECONDAIRE

SPHÈRES

Financé par le Centre national de prévention du crime (Sécurité publique Canada), Sphères vise à accompagner des jeunes de 12 à 24 ans, en situation d’exploitation sexuelle, dans une démarche volontaire et personnalisée, centrée sur leurs besoins et leurs aspirations. Mis en œuvre en partenariat avec le CIUSSS Centre-Sud-de-l’Île-de-Montréal, le CIUSSS de l’Ouest-de-l’Île-de-Montréal, En Marge 12-17, la Fondation Marie-Vincent et le programme Les Survivantes du Service de police de la Ville de Montréal, le projet mise sur la collaboration afin de permettre aux jeunes de se découvrir et de s’accomplir à travers des activités stimulantes et des expériences positives. Depuis cette année, un projet complémentaire à portée artistique intitulé *J’suis pas juste* permet à certain·es jeunes qui participent à

Sphères de pousser plus loin leur introspection grâce à la création d'une œuvre artistique collective qui leur permet d'exprimer qui ils/elles sont en faisant l'acquisition de nouvelles connaissances.

OUTILLER LES JEUNES FACE À L'EXPLOITATION SEXUELLE ET AU PROXÉNÉTISME

CONTEXTE ACTUEL DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Depuis le début des années 1980, les cours d'éducation sexuelle au Québec étaient dispensés à l'école secondaire dans le cadre du cours de Formation personnelle et sociale (FPS). Malgré de nombreuses mises en garde quant aux conséquences néfastes du retrait de ces cours, le gouvernement les a progressivement retirés à partir de 2005. Pour assurer une continuité dans l'enseignement en éducation à la sexualité, le nouveau programme de formation de l'école québécoise créé en 2006 prévoyait dorénavant qu'il relevait du rôle de tous les acteur-trices de l'école d'aborder l'éducation à la sexualité de manière transversale aux autres matières (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006). Cette réforme a connu des résultats mitigés quant à son implantation et sa mise en œuvre. Depuis septembre 2018, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a réintroduit des contenus obligatoires en éducation à la sexualité qui doivent être dispensés dans les écoles publiques et privées du Québec au primaire et au secondaire à raison de 5 à 15h de cours par année.

En janvier 2020, nous apprenions lors d'une intervention dans les médias du Ministère que les contenus en éducation à la sexualité seraient intégrés à un nouveau cours, en remplacement de celui d'Éthique et culture religieuse, créé en 2007. Ce dernier s'intéressera aussi à la démocratie, l'écocitoyenneté et l'éducation juridique (Pilon-Larose, 2020), ce qui semble une autre mouture du cours FPS, pourtant jugé inefficace et éliminé en 2005. L'équipe de L'Anonyme se réjouit du retour de l'éducation à la sexualité dans nos écoles, mais considère que des ajustements doivent être apportés pour en assurer le succès.

À ce propos, l'équipe du programme d'éducation à la sexualité est constamment à l'affût des enjeux présents ou émergents au sujet de la sexualité dans la société. Nos professionnel·les sont à l'écoute des besoins des jeunes qu'ils/elles rencontrent et font régulièrement appel aux partenaires sur le terrain, à la littérature scientifique et à l'évaluation de ses activités pour développer de nouvelles initiatives éducatives qui se veulent un effort pour pallier aux différents enjeux liés à leur façon de vivre leur sexualité. Il y a maintenant plusieurs années que L'Anonyme met la main à la pâte pour contribuer à la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineur-es par différents moyens.

Dans l'élaboration des contenus éducatifs, aucun détail n'est laissé au hasard. Le savoir, le savoir-être et le savoir-faire spécifiques de l'équipe, acquis lors de leur formation universitaire en sexologie et grâce à leur expérience sur le terrain, leur permettent de s'adapter à la réalité des jeunes qu'ils/elles rencontrent. Les projets sont conçus afin d'offrir une progression dans les apprentissages ainsi qu'une variété dans les activités, afin que chaque personne qui y participe puisse intégrer les notions abordées, peu importe son niveau de fonctionnement cognitif. Les ateliers sont originaux, ludiques et interactifs grâce à l'apport d'un éventail d'outils didactiques qui nous permettent d'aborder le contenu de façon variée et d'offrir des rencontres stimulantes aux élèves que nous rencontrons.

Comme la sexualité n'est que très peu abordée en contexte scolaire et que les jeunes ont tout de même accès à une panoplie de contenus sexualisés (entre autres via les plateformes en ligne), un grand tabou subsiste. Nous travaillons donc à pallier ce manque de connaissances en adoptant un discours positif dans un espace sécuritaire et à ouvrir la discussion en ce qui a trait aux attitudes à valoriser en contexte d'intimité et de sexualité. Les projets en cours abordent donc des thématiques qui nous apparaissent comme incontournables dans la prévention de l'exploitation sexuelle des mineur-es, grâce à un discours empreint de respect, d'égalité et de justice. La référence à ces valeurs agit à titre de levier pour défaire les fausses croyances qui peuvent teinter les comportements des jeunes. Il est également primordial pour nous de miser sur le pouvoir d'agir des jeunes en ce qui a trait à leur sexualité et ce, sans jugement.

THÈMES À PRIVILÉGIER POUR LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE ET LE PROXÉNÉTISME

Décrite par le Ministère de la sécurité publique du Québec comme « une situation, un contexte ou une relation où une personne profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance, ou de l'existence d'une inégalité des rapports de force, dans le but d'utiliser le corps d'une personne à des fins d'ordre sexuel, en vue d'en tirer un avantage » (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2017), l'exploitation sexuelle est une problématique qui sous-tend de nombreux enjeux. Or, pour les jeunes, avant d'aborder de front le sujet, il est nécessaire d'acquérir des connaissances préalables qui leur permettront de mieux saisir ce qui relève de l'exploitation sexuelle et comment éviter d'y être confronté-es. Ces notions de bases doivent être acquises dès le plus jeune âge et doivent être mises à jour tout au long de la vie pour que les jeunes renforcent leurs facteurs de protection face à cet enjeu. Il est important qu'ils/elles se sentent concerné-es par la problématique, y portent un intérêt et se sentent motivé-es à mettre en place des mécanismes pour s'en protéger. Il ne suffit pas non plus de dénoncer les comportements violents ou typiques de l'exploitation sexuelle pour que le message passe chez les jeunes : il faut susciter une réflexion plus profonde sur les dynamiques relationnelles, sur le consentement, sur les valeurs et les limites qui sont propres à chaque jeune afin qu'ils/elles soient en mesure de bien identifier et de comprendre les situations d'abus.

Le choix des thèmes à privilégier dans la lutte à l'exploitation sexuelle fait consensus dans la littérature scientifique et est en adéquation avec l'expérience que nous avons acquise sur le terrain. Il est impératif de les aborder dans le cadre de l'éducation à la sexualité des jeunes québécois-es pour leur donner le bagage nécessaire pour identifier et dénoncer les situations d'exploitation sexuelle. Pourtant, les violences et l'exploitation sexuelle ne sont que peu abordées dans le canevas prévu par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en matière d'éducation à la sexualité. Il est permis de se questionner quant aux malaises, aux mécompréhensions ou aux tabous qui persistent autour de cette question.

LES STÉRÉOTYPES DE GENRE

La réflexion sur les notions de stéréotypes de genre, de féminité, de masculinité et les rôles sexuels permettent aux participant-es de questionner les normes établies en société et le rôle passif attribué aux femmes, par exemple dans la séduction ou la sexualité, renforçant ainsi leur sentiment d'autodétermination. En définissant les notions de genre et en tentant de comprendre comment elles

sont un construit social, les jeunes peuvent questionner certaines de leurs valeurs, de leurs perceptions et de leurs attitudes à l'égard des caractéristiques attendues chez les hommes ou les femmes (Descarries & Mathieu, 2010). Une discussion sur cet enjeu permet également d'identifier les conséquences des stéréotypes de genre et du sexisme qui régissent les relations d'exploitation.

LES RELATIONS ÉGALITAIRES

Cette thématique permet d'aborder de façon positive l'intimité, la mutualité et la réciprocité dans les relations interpersonnelles, des concepts centraux à valoriser auprès des jeunes, puisqu'ils agissent comme facteurs de protection face aux situations d'exploitation sexuelle et aux comportements liés au proxénétisme. L'étude des notions de contrôle, de jalousie et de violence liées aux dynamiques d'exploitation qui peuvent survenir dans les relations intimes sont également à discuter avec les jeunes. La thématique de l'égalité dans les relations permet quant à elle de mettre l'accent sur l'importance de l'affirmation des valeurs personnelles pour se protéger des relations abusives ou basées sur les rapports de force, la violence et l'objectification des femmes. Puisque la séduction et l'amour jouent souvent un rôle majeur dans le recrutement dans le milieu de l'exploitation sexuelle et que plusieurs de ces attitudes sont normalisées dans notre société, il est important de traiter de ces thèmes de manière à départager ce qui est respectueux de ce qui relève de la violence.

LE CONSENTEMENT SEXUEL

Les notions du consentement sexuel volontaire, libre, éclairé et enthousiaste doivent être acquises par les jeunes pour qu'ils/elles soient capables d'affirmer leurs propres limites et de respecter celles de leurs partenaires. Cette thématique permet également de réaffirmer que le consentement ne se limite pas qu'aux relations sexuelles, mais aussi à tout ce qui a trait à la séduction et aux façons d'aborder les personnes de manière positive.

Il s'agit de bien comprendre les balises légales du consentement chez les mineur-es et d'amener les jeunes à saisir l'importance de respecter les limites de chaque partenaire pour l'établissement de relations intimes et sexuelles égalitaires et sécuritaires. De façon plus directe, les situations de dépendance, d'autorité, de confiance ou d'exploitation entre les partenaires qui se retrouvent dans les relations entre les victimes et les proxénètes peuvent être abordées. De ce fait, ils et elles seront en mesure de reconnaître d'éventuelles dynamiques d'exploitation sexuelle et ce, dans différents contextes.

Également, il est primordial de discuter de certains mythes entourant les agressions sexuelles et les victimes de celles-ci afin de déconstruire certains préjugés. De plus, les contextes où s'exerce la sexualité se diversifient avec l'omniprésence des médias numériques et sociaux; il est intéressant d'ouvrir la discussion sur la place et la validation du consentement dans ces situations, par exemple en ce qui a trait au partage d'images à caractère sexuel ou au harcèlement sexuel sur les plateformes numériques.

MASCULINITÉ ET STÉRÉOTYPES

L'exploitation sexuelle et sa prévention ne sauraient reposer uniquement sur l'éducation des jeunes femmes et il appartient aussi aux garçons de définir leur sexualité dans le respect de l'autre. Il faut donc discuter des stéréotypes de genre, plus particulièrement des caractéristiques de la masculinité toxique. D'une part, pour souligner l'impact de ces stéréotypes sur les attitudes, les perceptions et les

comportements souvent associés à l'exploitation sexuelle. Par exemple, la perception clivée des femmes (d'un côté les « bonnes » filles et de l'autre les filles « exploitables »), l'importance du pouvoir, l'importance de l'argent et la banalisation de la sexualité. L'appât du gain motive certains jeunes hommes à adhérer, souvent inconsciemment, à ces croyances distorsionnées, souvent associées à la culture de gangs ou à l'idéalisation du mode de vie issue de la criminalité. D'autre part, pour créer un espace où les jeunes hommes peuvent discuter librement des différentes pressions avec lesquelles ils doivent conjuguer au quotidien. Par exemple, le fait de devoir paraître constamment en contrôle de tout : d'eux-mêmes, de leurs émotions, de la séduction, etc. Les outiller sur les stéréotypes liés à la masculinité suscitera leur réflexion quant aux rapports de force entre les genres et pourrait contribuer à éviter qu'ils s'engagent dans des activités de proxénétisme ou qu'ils trouvent légitimes d'avoir recours à l'achat de services sexuels. Ces sujets doivent absolument être abordés afin de les sensibiliser à l'importance des relations égalitaires et ainsi leur permettre d'affirmer leurs différentes façons de se définir en tant qu'homme. Ainsi, ils pourront développer leur esprit critique face à l'exploitation sexuelle.

L'EXPLOITATION SEXUELLE

Finalement, il faut attaquer la question de l'exploitation sexuelle afin d'expliquer que ce n'est ni un choix ni une décision des victimes. Il importe que les participant·es comprennent les techniques de recrutement utilisées et reconnaissent le cycle du recrutement et ses différentes étapes. Il est souvent lié à la séduction et à la manipulation, tant dans les relations amoureuses qu'amicales, et prend parfois la forme d'une fausse relation dite « d'affaires » que certains proxénètes font miroiter aux victimes. Plusieurs stéréotypes sont véhiculés sur l'exploitation sexuelle des jeunes et méritent d'être abordés : la victimisation sexuelle est synonyme de naïveté ou d'insouciance, elle n'atteint pas les personnes qui sont en couple, la victime fait le choix de faire le travail du sexe de façon éclairé, etc.

Il est également primordial de discuter des pistes de solution qui s'offre aux participant·es pour sortir d'une situation d'exploitation sexuelle ou pour aider une personne à risque dans leur entourage. Finalement, il est important d'outiller l'entourage des victimes potentielles, afin qu'ils/elles puissent agir en tant que témoins actif·ves et qu'ils/elles puissent reconnaître certains facteurs de risques ou signes pouvant laisser croire qu'une personne est à risque de se faire recruter ou est victime d'exploitation sexuelle. Il s'agit de s'adresser aux allié·es potentiel·les et de créer un mouvement de société en refusant l'exploitation sexuelle ou toute autre attitude banalisant le sexisme. La présence d'un climat social où le sexisme est toléré, voire parfois même ridiculisé ou tourné à la blague, contribue à légitimer les comportements violents et - par le fait même - à banaliser l'exploitation sexuelle des jeunes.

SOLLICITER DES PROFESSIONNEL·LES QUALIFIÉ·ES

Différents éléments doivent être pris en compte pour offrir une éducation à la sexualité globale, positive, inclusive, bienveillante et émancipatrice. Il est primordial de développer des contenus adaptés (au développement psychosexuel, aux capacités, aux contextes d'intervention, etc.), qui répondent aux besoins et aux réalités des personnes rencontrées, et qui sont présentés par des professionnel·les qualifié·es, intéressé·es, qui démontrent de l'aisance, de la souplesse et de l'ouverture. Dans cette optique, L'Anonyme choisit de privilégier l'embauche de personnes détenant une formation en sexologie.

La décision actuelle du ministère de l'Éducation de recourir au personnel enseignant pour dispenser les apprentissages obligatoires en éducation à la sexualité soulève plusieurs enjeux et questionnements.

Tout d'abord, les contenus sur les violences sexuelles – et plus précisément l'exploitation sexuelle – demandent des connaissances et des compétences spécifiques. Ces sujets nécessitent un doigté qui ne saurait être enseigné en quelques heures de formation supplémentaires, comme il est proposé par le Ministère. En effet, l'accompagnement et le soutien d'un-e conseiller-ère pédagogique embauché-e par chaque commission scolaire, jumelés à leurs connaissances en pédagogie, nous semblent insuffisants pour que les enseignant-es traitent de thématiques sensibles, telles que l'exploitation sexuelle. Les professionnel·les formé·es en sexologie reçoivent quant à eux/elles une formation minimale de trois ans avant d'aborder ces questions.

De plus, il nous semble primordial que les personnes qui présentent les contenus démontrent une connaissance fine et actuelle sur les réalités des jeunes, ainsi qu'une grande aisance, ouverture et sensibilité pour reconnaître les signaux associés à des situations de violence ou d'exploitation sexuelle, pour accueillir adéquatement les dévoilements, s'ils se présentent, et éviter la banalisation du phénomène et la stigmatisation des jeunes susceptibles de se trouver en situation d'exploitation sexuelle. Il est reconnu que l'attitude des éducateurs·trices a un impact sur l'intérêt et la motivation des jeunes aux activités proposées et sur l'établissement d'un espace qui leur permet de se sentir en sécurité et à l'aise de s'exprimer. La sexualité étant un sujet tabou pour plusieurs, en parler avec une ressource externe augmente leur niveau de confiance et permet d'avoir des échanges fructueux.

Le lien d'autorité qu'entretiennent les enseignant-es avec leurs élèves peut également s'avérer un frein à la prévention des violences sexuelles. Il peut être difficile pour un-e jeune de se confier à un-e professeur-e qui lui enseigne déjà d'autres matières, de peur de voir ses notes être altérées par sa réponse ou de voir sa situation être connue par le reste des étudiant-es. Plusieurs d'entre eux/elles ont le sentiment que les choses ne pourront qu'empirer si l'école est au courant (Sabra, Rivadeneira, & Arbogast, 2016).

Ces constats mettent en lumière l'importance que chaque acteur et actrice qui œuvre auprès des jeunes s'implique, dans la mesure de ses capacités et de ses compétences, dans l'établissement d'un réel filet social autour d'eux/elles. Il s'agit d'une responsabilité partagée à laquelle le personnel scolaire et les enseignant-es doivent assurément prendre part, particulièrement dans la lutte à l'exploitation sexuelle des mineur-es. Une collaboration étroite, soutenue et concertée nous semble la stratégie la plus probante pour développer des pratiques qui répondent aux réels besoins des jeunes en prévention et en intervention en matière d'exploitation sexuelle, et plus largement, en éducation à la sexualité.

OPTIMISER LES ACTIONS DE LUTTE À L'EXPLOITATION SEXUELLE ET AU PROXÉNÉTISME CHEZ LES JEUNES

Le milieu communautaire québécois agit en prévention de l'exploitation sexuelle depuis plusieurs années. Les organismes développent des approches flexibles qui leur permettent d'adapter leur contenu et leur approche aux milieux dans lesquels ils interviennent. Plusieurs obstacles nuisent à une mise en œuvre efficace des activités de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle et de

proxénétisme. L'Anonyme souhaite miser sur une meilleure collaboration avec l'ensemble des acteurs et actrices impliqués et voir simplifier les processus administratifs liés à la gestion des projets.

UNE MEILLEURE COLLABORATION

À travers la province, les groupes communautaires œuvrant dans le domaine de l'éducation à la sexualité ont salué son retour dans les écoles. Malheureusement, ils ont été largement écartés et n'ont pas été informés du rôle qu'ils pourraient jouer dans l'enseignement des apprentissages obligatoires ciblés par le Ministère. Pourtant, bon nombre d'écoles (primaires et secondaires) recourt aux services des organismes, comme en témoignent les nombreuses sollicitations reçues par L'Anonyme. Elles sont à la recherche de solutions pour pallier au manque de volonté et d'expertise du corps professoral sur ces questions, et cela passe par une meilleure connaissance des ressources externes qualifiées et des programmes existants dans les différentes régions afin d'arrimer les actions et d'assurer des pratiques probantes. Dans cette optique, L'Anonyme propose l'élaboration et la diffusion d'un bottin unique de ressources par le ministère de l'Éducation. Il est ainsi souhaité de faciliter l'accès aux initiatives de prévention et d'intervention de l'exploitation sexuelle des mineur·es, et plus largement d'éducation à la sexualité. Si certains organismes, comme L'Anonyme, font le choix de créer des outils pour faire connaître ses services, d'autres n'ont simplement pas les ressources humaines et financières pour concevoir de tels documents (Radio-Canada, 2019). En concentrant l'information dans un bottin réalisé par le Ministère, les écoles seraient plus à même de répondre aux besoins de leurs élèves sans devoir effectuer des recherches exhaustives, réduisant ainsi la charge de travail de tous·tes. La création de cet outil favoriserait la mise en place d'un réel travail de collaboration, profitable non seulement aux différents milieux, mais surtout aux jeunes.

Par ailleurs, il nous apparaît important de mettre en place des canaux de communication efficaces entre les différents acteurs·trices pour favoriser le développement d'actions concertées auprès des jeunes. Il serait intéressant de mieux investir les espaces de concertation afin de partager les expertises et de créer des communautés de pratiques efficaces en ce qui a trait aux violences sexuelles et plus spécifiquement à l'exploitation sexuelle. L'idée n'est pas d'alourdir les processus ou de les dédoubler, mais d'orienter les efforts collectifs vers le changement de paradigme souhaité. Le Ministère, les commissions et le personnel scolaire, les chercheur·es, les intervenant·es terrain et les professionnel·les auraient avantage à s'unir pour mieux réfléchir ensemble et déployer des actions conséquentes, qui auront un réel impact dans la lutte à l'exploitation sexuelle et au proxénétisme.

UN SYSTÈME ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ

Le milieu communautaire est à la merci des programmes de subvention des différents ministères. À L'Anonyme, malgré notre travail acharné pour obtenir l'appui du milieu corporatif et pour stimuler les dons individuels, 80% de notre budget provient de ces subventions. De ce chiffre, 15% provient de notre financement à la mission et 85% provient du financement obtenu pour des projets spécifiques. La question du financement public est donc incontournable pour évaluer nos programmes en prévention de l'exploitation sexuelle. Trois pistes de solutions devraient être envisagées pour assurer la qualité des services offerts et améliorer la portée de nos actions : augmenter le financement de l'éducation à la

sexualité dans les écoles, simplifier les processus de reddition de comptes et modifier la structure du financement.

Le financement des initiatives en prévention de l'exploitation sexuelle dépend des enveloppes du ministère de la Sécurité publique du Québec et du Canada, du ministère de la justice du Québec, du ministère de la Santé et des Services sociaux et du Secrétariat à la condition féminine. Malheureusement, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur prévoit un budget de 4,73\$ par élève pour l'éducation à la sexualité dans les écoles (Paré, 2019), un montant nettement insuffisant pour offrir des activités à la hauteur de leurs besoins. L'augmentation de ce budget pourrait donner une plus grande latitude aux institutions scolaires pour engager des ressources externes qualifiées et bonifier le financement des organismes œuvrant dans le domaine, tels que L'Anonyme.

Par ailleurs, le travail de reddition de comptes est complexe et impose une charge supplémentaire à notre équipe. Nous sommes entre autres responsables d'élaborer les contenus, de développer des partenariats, d'assurer la promotion et la visibilité des projets, d'effectuer la planification des activités, d'animer les ateliers éducatifs auprès des jeunes, d'assurer les suivis avec les professionnel·les des milieux et de participer à l'évaluation des initiatives. À cela s'ajoute la rédaction de bilans (à mi-étape et annuellement), à des demandes de reconduction de projets (sur une base annuelle) et de nouvelles demandes de subventions pour assurer la continuité de nos actions et ce, auprès de chaque bailleur de fonds. Il y a donc une inadéquation entre le temps investi dans la reddition de comptes et le temps imparti pour la prestation des services. Malheureusement, l'alourdissement des tâches administratives se fait donc au détriment du travail terrain (St-Germain, Grenier, Bourque, & Pelland, 2020). La réduction des processus de reddition de comptes aurait donc un impact direct sur le nombre de jeunes rencontrés. Pour favoriser la lutte à l'exploitation sexuelle sans augmenter le budget imparti aux projets de prévention, il nous apparaît donc primordial de simplifier au maximum les procédures d'administration des projets.

Dans le même sens, le financement à la mission des organismes communautaires pourrait s'avérer facilitant pour assurer la pérennisation des actions en prévention et en intervention en matière d'exploitation sexuelle, plutôt qu'une répartition par projet des disponibilités financières. Actuellement, le financement à la mission des groupes, assuré par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du ministère de la Santé et des Services sociaux, ne répond pas aux besoins des organismes de la province. Dans une étude menée en 2013, la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) évaluait le manque à gagner à 225 millions de dollars (Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires & Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, 2013); un constat alarmant considérant que c'est ce financement qui rend la bonification ou le développement de nouveaux programmes durables possible. Pour développer de nouvelles initiatives, les groupes doivent donc se rabattre vers les enveloppes budgétaires réservées à la réalisation de projets novateurs. Malheureusement, cette approche *top-down* ne s'appuie pas sur les besoins identifiés sur le terrain et ne respecte pas les principes d'autonomie de l'action communautaire (Depelteau, Fortier, & Hébert, 2013). Elles sont plutôt déterminées par les priorités gouvernementales et sont sujettes à changement au fil des problématiques qui surgissent dans l'actualité. Bien que l'exploitation sexuelle des mineur·es soit au cœur des préoccupations actuelles, rien ne nous permet d'affirmer que ce sera encore le cas dans quelques années.

De plus, le financement par projet s'étale généralement sur une courte période (1, 2 ou 3 ans) et les initiatives développées doivent être revues entièrement à l'échéance, nous ramenant à la case départ. Les projets ne sont alors plus considérés comme novateurs et ils doivent être modifiés et retravaillés pour être financés à nouveau, indépendamment du succès qu'ils ont obtenu. Cette redéfinition des projets génère une période de flottement où nous devons cesser nos interventions. À titre d'exemple, citons notre projet À'Corps, destiné aux adolescent·es présentant une déficience intellectuelle. Malgré sa singularité et son appréciation dans les milieux visités, il ne pourra être reconduit à la fin de l'année financière (soit sa seule année d'existence). Bien qu'il s'agit d'un projet unique, qui s'adresse à une population à haut risque de subir des abus (notamment de l'exploitation sexuelle), il est nécessaire de déposer un projet innovant pour satisfaire aux exigences du bailleur de fonds. Malheureusement, nous n'avons pas les ressources pour le pérenniser avec l'enveloppe que nous recevons du PSOC, et la courte durée du projet ne donne pas suffisamment de latitude pour trouver des stratégies financières viables pour poursuivre nos actions. Aussi, la redéfinition constante de nos projets fait perdre un temps précieux à notre équipe et complexifie le maintien de collaborations pérennes avec plusieurs institutions scolaires qui souhaitent continuer de recevoir nos services, et ce, au détriment des jeunes.

RECOMMANDATIONS

- Faire de la prévention de l'exploitation sexuelle une priorité nationale.
- Inciter les milieux scolaires à faire appel à des professionnel·les formé·es en sexologie pour enseigner les contenus obligatoires en éducation à la sexualité, notamment ceux liés aux questions d'exploitation sexuelle et plus largement des violences sexuelles.
- Créer un bottin des organismes offrant des ateliers d'éducation à la sexualité, pour chaque région du Québec, pour assurer la qualité du contenu dispensé par ces ressources externes et simplifier la recherche du personnel scolaire.
- Poursuivre la sensibilisation du personnel scolaire afin de faciliter la compréhension du phénomène de l'exploitation sexuelle et en faire des allié·es
- Bonifier le financement des organismes œuvrant en prévention de l'exploitation sexuelle et pérenniser les programmes qui se démarquent.
- Évaluer les initiatives communautaires et institutionnelles déjà en place afin de favoriser la complémentarité des actions et éviter le dédoublement.

BIBLIOGRAPHIE

- Centre national d'information sur la violence dans la famille. (2009). *La violence envers les femmes handicapées*.
- Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires, & Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. (2013). *Pour un meilleur financement de la mission des organismes communautaires du domaine de la santé et des services sociaux*.
- Depelteau, J., Fortier, F., & Hébert, G. (2013). *Financement et évolution des pratiques*.
- Descarries, F., & Mathieu, M. (2010). *Entre le rose et le bleu: stéréotypes sexuels et construction sociale du féminin et du masculin- Résumé*. Retrieved from <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/resume-de-letude-entre-le-rose-et-le-bleu.pdf>
- Descheneaux, J., Pagé, G., Piazzesi, C., Pirotte, M., & Fédération du Québec pour le planning des naissances. (2018). *Promouvoir des programmes d'éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice : méta-analyse qualitative intersectionnelle des besoins exprimés par les jeunes*.
- Leslie, K. M. (2008). La réduction des méfaits : Une démarche pour réduire les comportements à risque des adolescents en matière de santé. *Paediatrics & Child Health, 13*(1), 57–60. <https://doi.org/10.1093/pch/13.1.57>
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise – enseignement secondaire, premier cycle*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2017). Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes 2016-2021. Retrieved from <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/prevention-criminalite/partenaires/programmes-financement/programme-exploitation-sexuelle.html>
- Mmari, K., Blum, R. W., Atnafou, R., Chilet, E., de Meyer, S., El-Gibaly, O., ... Zuo, X. (2017). Exploration of Gender Norms and Socialization Among Early Adolescents: The Use of Qualitative Methods for the Global Early Adolescent Study. *Journal of Adolescent Health, 61*, S12–S18. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2017.07.006>
- Paré, I. (2019). Québec dépense moins de 5\$ par élève pour l'éducation sexuelle. *Le Devoir*, pp. 5–6.
- Radio-Canada. (2019). Le communautaire en soutien aux écoles pour l'éducation sexuelle. In *ICI Estrie*. Radio-Canada.
- Sabra, A., Rivadeneira, C., & Arbogast, L. (2016). *Agissons ensemble contre l'exploitation sexuelle des filles*.
- St-Germain, L., Grenier, J., Bourque, M., & Pelland, D. (2020). Enjeux d'autonomie de l'action communautaire autonome (ACA) à partir de l'analyse des discours de rapports d'activités et des acteurs. *Nouvelles Pratiques Sociales, 29*(1–2), 102–120.